



Pro Infirmis, Service Culture inclusive, Schwarztorstrasse 32, 3007 Berne
www.cultureinclusive.ch, grieve@kulturinklusive.ch, tél. 058 775 15 53

Organisation :
pro infirmis

Le Service Culture inclusive de Pro Infirmis a quatre ans

Un projet pilote se mue en pôle de compétences pour la culture inclusive

L'expérience a débuté en 2016, sous la forme d'un projet pilote circonscrit au canton de Berne. Aujourd'hui, à l'issue d'une phase pionnière de quatre ans, le Service Culture inclusive conseille environ 70 institutions culturelles en trois langues. Répartis dans toute la Suisse, ces acteurs du monde de la culture sont partenaires du label et, à ce titre, se mobilisent pour l'inclusion des personnes avec ou sans handicap. Le Service Culture inclusive a jusqu'ici organisé cinq rencontres pour encourager les échanges entre les membres du réseau et avec d'autres partenaires. Les quatre publications du Service proposent des réflexions et des pistes pour promouvoir cette démarche. Rétrospective d'un cheminement entrepris depuis cinq ans dans trois régions linguistiques.

« Le label est particulièrement novateur parce qu'il est pluridimensionnel et qu'il se livre pour la première fois à une analyse globale de ce que signifient inclusion et égalité dans le domaine de la culture. » Ces propos d'Urs Germann, directeur du Bureau pour l'égalité des personnes en situation de handicap de la Ville de Berne, sont tirés du Handbuch Kultur inklusiv (Manuel Culture inclusive), publié en 2015 par le Service Culture inclusive. Ce manuel en langue allemande a été rédigé dans le cadre du **projet pilote réalisé dans le canton de Berne**. Aujourd'hui, le Service Culture inclusive fait le bilan d'une **phase pionnière fructueuse, qui s'étend sur les années 2016 à 2019** : à l'issue du projet pilote qui a attribué le label à onze partenaires du canton de Berne, le Service a pu étendre ses activités à l'ensemble de la Suisse à partir de 2016. Un tel développement est dû au fait que **Pro Infirmis porte à présent le projet**, avec le soutien d'autres partenaires de financement.

Dans une interview publiée dans le manuel de 2015, Urs Germann ajoute : « Il est également important que les critères aient été définis en commun par des personnes en situation de handicap et des acteurs de différents domaines culturels. » Le Service Culture inclusive se conforme à ces critères. Aujourd'hui encore, il n'est pas évident de définir et de mettre en œuvre l'inclusion et l'égalité **en collaboration avec des personnes en situation de handicap**, et ce, non seulement dans le champ de la culture. Interrogée sur ce qui lui manque dans le débat public autour de la participation culturelle, Isabella Spirig, responsable du projet IntegrART et directrice artistique du festival de danse Steps du Pour-cent culturel Migros, constate : « En général, le discours se focalise sur le soi-disant déficit – une attitude plutôt arrogante, non ? ». Isabella Spirig invite à changer de point de vue : « C'est passionnant de mettre en évidence le potentiel. Les personnes en situation de handicap ont des capacités et des compétences que les personnes qui vivent sans handicap n'ont pas. Il vaut la peine de les découvrir. »

Les interventions s'imposent dans différents champs d'activité. C'est pourquoi, depuis 2016, les institutions culturelles partenaires du Service Culture inclusive signent des **conventions de label** contraignantes avec des mesures d'inclusion dans cinq champs d'activité. Le premier, **l'offre culturelle**, prévoit que des professionnels de la culture en situation de handicap soient associés à la programmation et à la médiation culturelle. « Quand on limite le choix à certains types de corps, on le fait au détriment de la vérité et de l'expressivité. Les artistes en situation de handicap font logiquement partie du champ de la danse. Le handicap enrichit, et n'exclut pas la virtuosité » fait remarquer Susanne Schneider, directrice artistique de BewegGrund, l'un des partenaires de la première heure du projet Culture inclusive.

Les deux champs d'activité suivants sont ceux de **l'accès architectural et de l'accès aux contenus**. Ils permettent aux personnes en situation de handicap de fréquenter les institutions culturelles. Les mesures d'inclusion constituent un avantage pour de nombreux publics, indépendamment du handicap. En développant l'inclusion, les institutions culturelles créent effet une plus-value tant pour leurs équipes que pour leurs publics. Dans le manuel, Anja Reichenbach, ancienne membre de la direction de Blindspot, souligne : « Les visites qui mêlent des personnes qui vivent avec ou sans handicap visuel favorisent de nouveaux accès à l'art et de nouvelles expériences chez tous les participants. À condition que les médiateurs culturels soient formés en conséquence. De même, les audioguides qui ne se limitent pas à décrire les tableaux mais qui fournissent des informations complémentaires et qui indiquent l'itinéraire à suivre, aident tous les visiteurs à s'orienter. »

Le quatrième champ d'activité porte sur la **communication accessible**. Celle-ci permet aux institutions culturelles d'atteindre un large public lorsqu'elles informent sur leurs offres inclusives, leur accessibilité architecturale et leur offre d'accès aux contenus – par exemple pour les personnes sourdes. Olivier Trolliet est médiateur sourd au sein du projet Sourds&Culture, qui propose des interprétations en langue des signes de représentations théâtrales en Suisse romande. Dans un article, il fait remarquer : « Peu de personnes sourdes savent qu'il existe des représentations accessibles. La communauté sourde est restreinte, il faut donc continuer à l'inviter pour lui donner envie de découvrir des activités culturelles auxquelles elle n'a jamais eu accès. » Le Service Culture inclusive est actif en **Suisse romande** depuis 2018 et depuis 2019 au **Tessin**. Le cinquième champ d'activité est celui des **offres d'emploi**. Laura Cantù, responsable de l'administration et de la communication et performeuse en fauteuil roulant au Teatro Danzabile de Lugano, constate à ce sujet : « Comme performeuse, j'ai redécouvert ma passion pour le théâtre et la danse. Être responsable de l'administration et de la communication d'une compagnie est une tâche importante qui augmente mon estime de moi-même et mon autodétermination. »

Ces quatre dernières années, le Service Culture inclusive a conclu des conventions pluriannuelles avec environ **70 partenaires de label**. Des discussions sont en cours avec quelque 15 autres acteurs culturels dans l'ensemble de la Suisse. À côté de son activité principale, le **conseil**, le Service Culture inclusive a développé et structuré deux autres prestations durant la période 2016 – 2019, à savoir la **mise en réseau** et la **communication**. Depuis 2017, le Service organise des rencontres qui réunissent des experts et des participants avec ou sans handicap, pour favoriser les échanges et le partage des connaissances entre les partenaires de label. En **2017**, une rencontre s'est déroulée dans le cadre du Zürcher Theater Spektakel (festival de théâtre de Zurich). Une autre a été organisée au Centre Paul Klee à Berne. En **2018**, deux rencontres ont eu lieu dans deux régions linguistiques : l'une pour la Suisse alémanique à l'occasion des Fêtes du lac de Thoune, l'autre pour la Suisse romande au Laténium de Neuchâtel. La première rencontre nationale s'est déroulée en janvier **2019** au Centre Paul Klee. Réunissant des participants venus de toute la Suisse, elle avait pour thème « Les conditions d'une inclusion durable au musée ». Une rencontre régionale interdisciplinaire a suivi en juin 2019 à la Papiermühle (Moulin à papier) de Bâle. La prochaine rencontre régionale est en préparation : elle se déroulera en mars **2020** au théâtre Le Reflet à Vevey.

La **communication** jouait déjà un rôle important dans le projet pilote bernois, comme en témoigne le manuel dont il a été question plus haut. Une autre publication bilingue allemande et française réalisée pendant cette période évoque les débuts du projet. Il s'agit des portraits des premiers titulaires du label (2016). « L'inclusion est une voie riche en apprentissages, avec des échecs, mais aussi des moments magiques, une voie que les projets participatifs permettent de suivre de manière très pertinente », affirme Sara Schmidt, responsable de la médiation artistique au Musée des beaux-arts de Thoune.

Depuis 2016, le site Internet cultureinclusive.ch présente tous les nouveaux partenaires de label, les mesures qu'ils prennent pour favoriser l'inclusion ainsi que leurs expériences dans ce domaine. Le site est **trilingue** allemand, français et italien. Depuis le milieu de l'année 2017, le Service Culture inclusive dispose d'un profil Facebook, et, grâce à ce **réseau social**, atteint d'autres personnes intéressées. La newsletter est envoyée environ tous les deux mois à plus de 3000 abonnés et, depuis fin 2018, le Service Culture inclusive

publie régulièrement des articles thématiques sur des sujets tels que le français facile à lire et à comprendre (FALC), le conseil en matière d'inclusion donné par des personnes en situation de handicap ou encore les artistes en situation de handicap de compagnies qui mêlent des artistes avec ou sans handicap.

En été 2018, le Service Culture inclusive a publié un ouvrage de 200 pages en langue allemande, intitulé « Praxisbeispiele und Projekte von 35 Labelträgern ». Offrant un aperçu des projets lancés en Suisse alémanique, cette publication a été envoyée à environ 1500 personnes et organismes. Des personnes en situation de handicap y décrivent notamment l'effet que produisent sur eux les projets et les mesures d'inclusion : « Je suis curieuse, captivée, je suis à la recherche de moi-même et de l'artiste. Pour la première fois de ma vie, j'ai pu décider moi-même » déclare par exemple Frieda Iten, qui a pris part au projet « zuwebe zu Gast » au Kunsthaus de Zug. Janine Ayer, qui a assisté à la représentation d'une comédie musicale aux Fêtes du lac de Thoune, constate : « Grâce à l'audiodescription, j'ai enfin pu suivre ce qui se passait sur scène, plaisanteries comprises. Comprendre pourquoi le public rit, et en même temps écouter sans effort, c'est une expérience formidable. »

Fin octobre 2019, le guide « Pour une sortie culturelle accessible » a été publié par le Service Culture inclusive de Pro Infirmis, le Pour-cent culturel Migros et le bureau alémanique de spécialistes de l'inclusion Sensability. Cet ouvrage explique comment les organisateurs culturels peuvent s'adresser à tous les publics intéressés par la culture en rendant leur lieu et leur offre accessibles. Les listes de contrôle et les conseils du guide ont été élaborés par un comité mêlant des experts avec et sans handicap.

Au cours des quatre dernières années, le Service Culture inclusive a élargi ses prestations de conseil, de mise en réseau et de communication, en prenant appui sur les besoins des partenaires de label et sur ceux qui ont émergé du contexte culturel et social. Ce faisant, il est réellement devenu **le pôle de compétences pour l'inclusion culturelle en Suisse**.

Le Service Culture inclusive a son siège auprès de la direction cantonale de Pro Infirmis Berne. Le **financement** des activités a tout d'abord été assuré au moyen de contributions des directions cantonales de Pro Infirmis. Depuis 2018, il provient essentiellement du fonds d'innovation de Pro Infirmis, tout en bénéficiant du soutien de différents partenaires de financement. Lorsque le Service a étendu ses activités à l'ensemble de la Suisse, le nombre de collaborateurs est passé de deux à quatre, le taux d'activité global atteignant à ce jour un équivalent plein-temps de 350 pour-cent.

Jusqu'à aujourd'hui, les ressources humaines et financières du service sont restées modestes par rapport au volume des prestations fournies. Au cours des quatre prochaines années, le Service Culture inclusive devra définir des priorités parmi ses trois prestations, à savoir le conseil, la mise en réseau et la communication. En août 2019, afin de mieux cerner sa stratégie à partir de 2020, le Service Culture inclusive a effectué des sondages auprès de tous les partenaires du label, de son comité consultatif, de partenaires clé et des directions cantonales de Pro Infirmis. D'ores et déjà, il est établi que la **phase de consolidation 2020 – 2023** du Service Culture inclusive sera placée sous le signe de la **durabilité**.